





INFORMATIONS



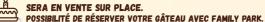
LES ANNIVERSAIRES PEUVENT ÊTRE ORGANISÉS UNIQUEMENT LES MERCREDIS, SAMEDIS, DIMANCHES,



NOS FORMULES ANNIVERSAIRE SONT VALABLES POUR MINIMUM 8 ENFANTS.



VOUS POUVEZ APPORTER VOTRE GÂTEAU D'ANNIVERSAIRE, LE RESTE



(Merveille aux fruits ou Jour et Nuit chocolat) / (couverts et assiettes fournis): 3 000F



MODE DE RÈGLEMENT : CHÈQUE OU ESPÈCE UNIQUEMENT.

Versement d'arrhes obligatoire pour validation de votre réservation sur place.



IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE RAMENER DES BOISSONS OU DE LA NOURRITURE

* Possibilité de commander le repas sur le créneau du soir ** Boissons et bonbons : 2 carafes de 2 litres et 1 bol de bonbons - Carafe supplémentaire : 800F

